

Christiane Salmain-Normand
DEA, EEA Trémouille
18 bd de la Trémouille
21000 DIJON
0211351E@c-dijon.fr
03 80 73 18 35

Reprise à la demi-semaine de tous les niveaux de classe, EEA Trémouille

Madame, Monsieur,

Nous allons accueillir à partir du 2 juin 2020 tous les enfants de l'école dont les parents ont souhaité le retour en classe. Pour respecter le protocole sanitaire nationale, cet accueil se fera à la demi-semaine selon l'organisation ci-après :

lundi et mardi : niveaux CP, CE2 et CM1

jeudi et vendredi : niveaux CE1 et CM2.

Organisation des **mercredis**

mercredi 3 juin : CP, CE2, CM1

mercredi 10 juin : CE1, CM2

mercredi 17 juin : CP, CE2, CM1

mercredi 24 juin : CE1, CM2

mercredi 1 juillet : CP, CE2, CM1

La réussite du retour à l'école relève d'une collaboration étroite entre la collectivité territoriale, l'Education nationale et les parents ; elle repose sur cinq principes généraux auxquels chacune et chacun doit pouvoir contribuer, à savoir :

- ! Le maintien de la distanciation physique
- ! L'application des gestes barrière
- ! La limitation du brassage des élèves
- ! L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- ! L'information, la communication et la formation

Votre rôle est essentiel dans la co-construction de la reprise. Dans cette perspective, je vous invite à prendre connaissance des mesures et préconisations ci-dessous :

Avant d'arriver à l'école :

- ✓ L'acquisition pour les enfants des règles sanitaires passe par une éducation partagée entre la famille et les enseignants. Les gestes barrières, la distanciation physique devront être expliqués aux enfants et appliqués à l'école comme à la maison.
- ✓ Il est conseillé de munir votre enfant de mouchoirs en papier jetables.
- ✓ **Il est conseillé de fournir une petite bouteille d'eau à votre enfant, s'il a soif sur le temps scolaire.**
- ✓ **Nous vous demandons de bien vérifier le matériel et le contenu de la trousse de votre enfant, car aucun matériel ne pourra lui être prêté.**
- ✓ Nous vous invitons à prendre la température de votre enfant chaque matin, avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C maximum), il ne devra pas se rendre à l'école.
- ✓ Afin de limiter les contacts entre le personnel enseignant et non-enseignant et les élèves, nous recommandons de vêtir les enfants avec des tenues simples et pratiques permettant la pratique sportive.

A l'école :

Pour des raisons de maintien de la distanciation physique et de la limitation du brassage de personnes, l'accès dans l'enceinte de l'école est interdit aux familles. **Vous déposerez donc votre enfant au portail ou à la porte de l'école et il sera aussitôt orienté vers la classe.** (Merci de veiller également à ne pas stationner devant l'école)

Les élèves seront pris en charge dans des groupes de : **15 enfants maximum.**

Les salles de classes seront aménagées afin de respecter la distanciation physique en laissant au moins 1m entre chaque enfant. L'organisation de l'ensemble des espaces et des circulations dans l'école a été repensée pour limiter le plus possible les brassages d'élèves et de personnels.

Les conditions d'hygiène, de désinfection et de nettoyage mises en œuvre par les agents municipaux sont conformes au protocole sanitaire ministériel.

Les enseignants et personnels de l'école seront équipés de masques.

Pour les élèves :

En élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Dans ce cas, il vous appartient de fournir un masque à votre enfant.

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas ou de symptômes chez un élève :

- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières (Veiller à rester joignable)
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents (éviter les contacts et consulter le médecin traitant).

Modalités d'accueil :

Les noms des enseignants sont utilisés pour des raisons de repérage. Cela ne signifie pas qu'ils seront toujours en charge de la classe en présentielle durant la période du 2 juin au 3 juillet 2020, ni que votre enfant sera accueilli dans sa classe habituelle.

- **accès à l'école (entrées / sorties), échelonnement des horaires :** l'accueil et la sortie des enfants se feront à horaires fixes, de manière échelonnée. **Merci de bien les respecter.** Tout retard désorganise le dispositif.

- l'accès (entrée et sortie) se fera par :

le boulevard Trémouille

8:45 précises classes de **Mme Gombert**, à droite de la porte, **M. Rakotomalala** à gauche.

8:50 classe de **Mme Jaillard**.

Les enfants attendront les enseignants devant la porte en respectant une distance d'un mètre entre chacun.

la rue Prud'hon pour les quatre autres classes :

8:45 précises, classe de **M. Renaud** à droite du portail, **Mme Casanova** à gauche

8:50 précises, classe de **M. Femenias** à droite du portail, **Mme Buguet** à gauche

	Mme Gombert	M. Rakotomala	Mme Jaillard	M. Renaud	Mme Casanova	M. Femenias	Mme Buguet
Matin							
entrée	8:45 , bd Trémouille à droite	8:45 , bd Trémouille à gauche	08:50, bd Trémouille	8:45 ,Rue Prud'hon à droite	8:45 ,Rue Prud'hon à gauche	8:50 ,Rue Prud'hon à droite	8:50 , rue Prud'hon, à gauche
sortie	11:45 bd Trémouille à droite	11:45 bd Trémouille à gauche	11:50 bd Trémouille	11:45 , rue Prud'hon à droite	11:45 , rue Prud'hon à gauche	11 :50, rue Prud'hon à droite	11:50 , rue Prud'hon à gauche
Après-midi							
entrée	13:45, Bd Trémouille à droite	13:45, Bd Trémouille à gauche	13:50, Bd Trémouille	13:45 Rue Prud'hon à droite	13:45 Rue Prud'hon à gauche	13:50, Rue Prud'hon à droite	13:50 ,Rue Prud'hon à gauche
sortie	16:00, Bd Trémouille	16:00, Bd Trémouille	16:05, Bd Trémouille	16:00, Rue Prud'hon		16:05 Rue Prud'hon	16:05, Rue Prud'hon

Le retour des élèves de la classe UEEA se fait de manière progressive, en concertation avec les familles.

- **les récréations** : chaque matin et chaque après-midi un temps sera consacré au passage aux toilettes. Les jeux libres sont autorisés en respectant les règles de distanciation. Aucun matériel ne pourra être mis à disposition (échasses, ballon, ...)
- **le temps de midi, le repas** : Les enfants prendront leurs repas dans les salles de restauration scolaire, au sein desquelles les mesures de distanciation et d'hygiène préconisées par le Protocole sanitaire départemental seront respectées ;
Durant le temps d'interclasse, les mêmes consignes sanitaires que celles du temps de garderie seront appliquées ;
- **la garderie** : Les accueils périscolaires fonctionneront selon les horaires habituels, de 7h à 19h
Les animateurs appliqueront des consignes sanitaires reposant sur 3 principes généraux :
 - Application des mesures de prévention : gestes barrière et règles de distanciation ;
 - Limitation des « brassages » d'enfants : dans ce cadre, les groupes classes telles que constitués par les enseignants serviront autant que faire se peut, de référence tout au long de la journée ;
 - Vigilance accrue sur la limitation du partage et la désinfection d'objets.

La directrice